

Paris, le 19 janvier 2009

LE PRESIDENT de CITES UNIES FRANCE

LE PRESIDENT du RCDP

Objet : FONDS DE SOLIDARITÉ ET D'URGENCE POUR LES COLLECTIVITES  
LOCALES ET LA POPULATION PALESTINIENNES DE LA BANDE DE GAZA :  
« Urgence GAZA »

Madame, Monsieur ,

Les élus français et les collectivités territoriales françaises qui coopèrent avec la Palestine ne peuvent pas rester indifférents aux dramatiques événements qui viennent de se dérouler dans les Territoires Occupés Palestiniens.

Les violents bombardements effectués depuis la fin du mois de décembre dans la Bande de Gaza par l'armée israélienne ont fait, des milliers de victimes dont un grand nombre de civils, en particulier les femmes et les enfants.

Il s'agit de l'attaque israélienne la plus meurtrière depuis 1967. Cette escalade de violence n'est pas acceptable et vient aggraver encore davantage la crise humanitaire causée par 18 mois de blocus israélien. Et ne fait que renforcer le Hamas.

L'Office de coordination pour les affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) ainsi que nos partenaires sur place nous indiquent que la distribution de nourriture est extrêmement difficile dans la bande de Gaza. Le fioul est introuvable et les réseaux électriques et téléphoniques fonctionnent difficilement. L'ensemble des hôpitaux de la bande de Gaza est privé d'électricité et fonctionne grâce à des générateurs. Ils sont submergés par le nombre de blessés et sont dans l'incapacité de leur prodiguer des soins d'urgence. Avant l'attaque israélienne, 80% de la population dépendait déjà de l'aide humanitaire.

Face à cette situation tragique, nous demandons expressément au gouvernement français de faire pression sur la communauté internationale pour forcer les parties à un cessez-le-feu durable et permettre l'accès à la population. Si de véritables négociations politiques aboutissant à la création d'un Etat palestinien viable et souverain ne voient pas le jour, il y a hélas fort à parier que la trêve soit de courte durée.

Le RCDP et Cités Unies France ont décidé de lancer un fonds de solidarité des collectivités locales, dans une optique d'urgence et de post-urgence. Nos partenaires européens en particulier par l'intermédiaire du **Réseau Euro-Gaza** et du **Réseau des Collectivités d'Europe pour la Paix au Proche-Orient (COEPPO)** ont lancé ce même appel auprès de leurs collectivités locales. Nous déciderons ensemble de l'utilisation des fonds collectés, qui

serviront au soutien et à la mise en place de projets de reconstruction d'infrastructures.

**Nous attacherons bien évidemment une attention particulière aux conditions de transparence et d'efficacité dans l'utilisation des fonds, comme nous l'avons fait dans le cadre du Fonds d'urgence que nous avons mis en place en 2006. Une première mission d'identification des besoins sera organisée très prochainement. Des missions d'évaluation périodiques seront organisées par le RCDP et Cités Unies France, en partenariat avec nos partenaires européens et en coordination avec les ONG basées sur place.**

**Nous sollicitons donc l'appui de votre collectivité locale pour contribuer au Fonds de solidarité avec les collectivités locales palestiniennes, en particulier celles de la Bande de Gaza.**

En vous remerciant de toute l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Charles JOSSELIN  
Président de Cités Unies France  
Ancien ministre  
Vice-président du Conseil général des Côtes-  
d'Armor



Claude NICOLET  
Président du RCDP  
Conseiller communautaire  
Communauté urbaine de Dunkerque

P.J :

- Note générale du Fonds de Solidarité : comment répondre à l'appel
- Communiqué du RCDP et Cités Unies France

Pour plus d'information nous vous prions de contacter Cités Unies France. Simoné GIOVETTI ([s.giovetti@cites-unies-france.org](mailto:s.giovetti@cites-unies-france.org) /Tel. 0153418187 ; soit Linda NAILI ; [l.naili@cites-unies-france.org](mailto:l.naili@cites-unies-france.org))